Lançon le trait d'union Provence

24/ Mai 2024

EDITO

Chères Lançonnaises,
Chers Lançonnais,

Dans cette édition, le dossier spécial budget met en parallèle notre niveau soutenu d'investissement et les défis économiques et règlementaires auxquels nous sommes contraints. Pour autant, nos projets majeurs progressent chaque jour, vous en êtes les premiers témoins et conformément à notre engagement, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impôts communaux cette année encore.

L'enfance et la jeunesse occupent également une place centrale avec une gamme d'activités dynamiques pour tous les âges, allant de nos deux crèches au centre aéré, en passant par notre Secteur Jeunes et notre très actif Conseil Municipal Junior. Le bien-être et la sécurité de nos jeunes citoyens demeurent une priorité.
Une opération pour la lutte contre le harcèlement à l'école a fait l'objet d'une campagne dispensée par la gendarmerie au sein des établissements et d'une formation interne de nos assistantes maternelles en mairie.

Ne manquez pas de célébrer comme il se doit le demi-siècle de notre Comité Communal des Feux de Forêt qui veille sur nos massifs et sensibilise les publics tout au long de l'année.

Avec le retour du soleil, les festivités reprennent également de plus belle. Restez à l'affût du programme concocté avec soin par notre service festivités qui paraîtra dans la « Lettre du Maire » de juin.

Au plaisir de vous retrouver prochainement pour partager ces moments privilégiés.

Julie Arias,
Maire de Lançon-Provence
Conseillère Départementale

Sommaire

- Vie Municipale..... p.1 et 2
- Vie locale..... p.3
- Agenda et Etat civil p.4

Mairie de Lançon-Provence | @mairielanconprovence | Mairie de Lançon-Provence

Lutte contre le **harcèlement scolaire**

Le programme « pHARe » [1] de lutte contre le harcèlement à l'école est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

Intervention en école

Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023 et mis en œuvre dans la totalité des établissements.
En mars dernier, les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et personnels des écoles ont suivi une formation relative à ce dispositif.
Les enfants quant à eux ont été sensibilisés par l'adjudant chef Antoine de la brigade de gendarmerie de Lançon ; celui-ci est intervenu dans les écoles de la commune pour dispenser ses bons conseils auprès des élèves des classes de CM1 et CM2.

Pour continuer la lutte : 3018 (appel gratuit, anonyme et confidentiel) - Site officiel «Non au harcèlement» : https://rb.gy/lc1im5

[1] plan de prévention et de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement entre élèves décliné dans les écoles élémentaires, les collèges et les lycées.

CMJ : sensibilisation aux **espaces naturels**

Les jeunes du CMJ ont rencontré Valérie Giacomazzi, élue à la Région Sud, dans le cadre de sa délégation à la défense des espaces naturels du réseau Natura 2000.

Echanges bénéfiques

Lançon fait partie des 21 communes de la zone « garrigues de Lançon et chaînes alentour », territoire sur lequel l'action est principalement portée sur la protection des oiseaux : rollier, pie grièche, mais aussi l'aigle de Bonelli, qui compte un couple niché sur les hauteurs de Calissanne. Des végétaux fragiles, complices de la reproduction de papillons endémiques de Provence, font également l'objet d'une surveillance particulière.Avant de clore cette rencontre, les enfants ont abordé le problème de la prolifération des sangliers et celui de l'arrivée du loup dans nos collines.

Cap sur les **Jeux**

Le Secteur Jeunes a participé à la tournée Provence Terre de Sports à l'occasion de la semaine Olympique et Paralympique

Adversaires de «Jeux»

C'est à l'Hôtel du Département, en ce début de mois d'avril, que cette journée s'est déroulée avec, au programme, démonstrations sportives et initiations diverses (escrime, haltérophilie, badminton, sports adaptés, ...). Une belle journée ensoleillée, riche de partages et enseignements.

On aime !

Carnaval aux ACM . . .

Les enfants qui fréquentent le centre aéré profitent pleinement des nombreuses activités préparées à leur intention.

En mars dernier, c'est le carnaval qui a réjoui maternelles et primaires, tous ayant rivalisé d'originalité dans leur déguisement, encadrés par des animateurs tout aussi joueurs qu'eux.

. . . Dans les crèches

C'est avec beaucoup de plaisir que petites princesses, super héros, et petits animaux ont fait la fête en musique toute la journée.

Au programme : déguisements, maquillage, bataille de serpentins, et pâtisseries réalisées par les enfants.

Job Dating

Cette édition spéciale enfance, petite enfance, jeunesse se tiendra le 25 mai au gymnase Caroline Aigle et c'est sans rendez-vous !

Vous êtes motivé, patient, porteur de projet ; vous avez une bonne connaissance de l'environnement de l'enfance et la petite enfance (avec ou sans expérience), vous avez de grandes disponibilités, alors rejoignez nos équipes dynamiques. De nombreux postes (temps complets et non complets) sont à pourvoir et ce dès la rentrée de septembre : auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, animateurs BAFA et autres diplômés de l'animation, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap).
Pensez à amener votre CV !

Instants ludiques et affectifs

Générations connectées

Depuis le mois de novembre, les enfants des crèches municipales Pinsons et Zébulons participent aux rencontres intergénérationnelles avec les adhérents du Bel âge, au foyer l'Escapade.

Au programme de ces rencontres : musique, peinture, petits jeux de société, activités sensorielles et manuelles…
C'est avec beaucoup de plaisir que les deux publics se retrouvent deux fois par mois, le vendredi matin, pour ces moments de partage.

A la rencontre **du Maire et de vos élus**

- Permanences sans rendez-vous mensuelles de Mme le Maire jusqu'à l'été :
Juin : lundi 3 et mardi 4, de 9h à 12h30
- Réunion publique au city stade des Baïsses
vendredi 24 mai de17h30 à 19h
afin de choisir avec les riverains le nom de 8 voiries suivie de l'inauguration à 19h du parc René Gros

Vie Municipale — spécial **Budget 2024**

Le budget 2024 s'inscrit dans la continuité des dernières années, marquées par la crise sanitaire, puis la crise géopolitique et économique, qui ont grandement fait évoluer les charges de fonctionnement.
Malgré les efforts soutenus de la municipalité pour contenir les coûts et maintenir une épargne satisfaisante pour financer ses projets, l'année 2024 s'annonce particulièrement complexe en raison de hausses liées à des contraintes d'ordre économique mais également réglementaire. Pour autant, conformément à l'engagement de l'équipe municipale, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impôts communaux cette année encore.

24,7 M€
le budget voté pour 2024

11 997 279 (47 %)
Dépenses de fonctionnement

13 150 170 (53 %)
Dépenses d'investissement

Sur le plan économique :

• Malgré des mesures d'économie des dépenses d'énergie, ces dernières restent très importantes : + 450 000€ depuis 2022.

• Le glissement annuel des prix à la consommation des produits alimentaires qui est passé de 1,4 % en décembre 2021 à 14,9 % en avril 2023, fait de l'alimentation la première contribution à l'inflation d'ensemble.

• L'augmentation du SMIC de plus de 13% entre 2020 et 2023, impacte conséquemment le coût des prestations de service.

Sur le plan règlementaire :

• Les objectifs en volume de logements locatifs sociaux imposés par la loi SRU (au moins 25%), n'ont pas été atteints. De fait la commune s'est vue imposer, cette année encore, des pénalités auxquelles s'est ajouté un **taux de majoration de 100 %** fixé par la Préfecture des Bouches-du-Rhône. A noter que pour la période de 2021 à 2023 ce taux n'était que de **10%** .
Pour l'année 2024, ce prélèvement s'élèvera ainsi à 374 246,10€.
Pour la totalité de la période de carence [1], de 2024 à 2026, c'est un montant global qui pourrait atteindre 1 122 738,30€, dont la moitié liée à la majoration.

• Les mesures gouvernementales successives de revalorisation de la valeur du point d'indice en 2022 (3.5%) et 2023 (1,5%) auxquelles s'est ajoutée l'attribution de 5 points d'indice majorés supplémentaires en 2024 a représenté pour la commune un montant global de **325 000€**

L'année 2024 doit toutefois, en conservant un niveau de service de qualité, permettre d'assurer financièrement le **programme d'investissement massif** que la commune souhaite engager.

[1] *Transfert à l'État du droit de préemption urbain de la commune en matière d'habitat et des droits de réservation dont elle dispose sur les logements sociaux ; application d'une majoration du prélèvement annuel auquel est soumise toute commune n'ayant pas les quotas de logements sociaux.*

■ **Hausse du coût des charges à caractère général :**

Hausse des coûts de l'énergie :
+ 450 000 €
depuis 2022

Prix à la consommation des produits alimentaires :
+ 1,4% fin 2020
+ 14,9% en avril 2023

Augmentation du SMIC :
+ 13% entre 2020 et 2023

■ **Pénalités loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) assorties à un taux de majoration de 100%**

374 246,10 € pour l'année 2024
et potentiellement sur les 3 prochaines années
1 122 738,30 €
dont la moitié liée à la majoration

Investir une priorité

0% d'augmentation des taux d'impôts communaux en 2024

Maîtriser les dépenses

Maintien d'un niveau d'investissement élevé malgré le contexte de crise

Plan pluriannuel d'investissement (PPI) : point de situation

Comme l'an passé, le budget 2024 est marqué par une forte dynamique d'investissement qui reflète la mise en œuvre des engagements de l'équipe municipale.

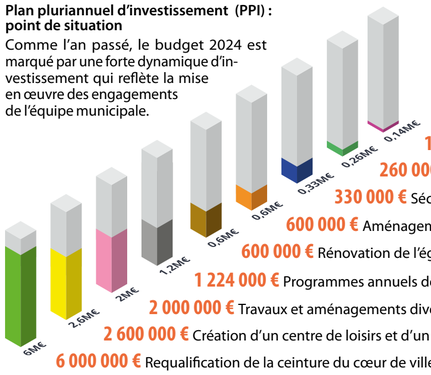

140 000 € Modernisation de la médiathèque
260 000 € Construction d'une tribune au stade Nélet
330 000 € Sécurité publique
600 000 € Aménagement de la plaine sportive - Phase 2
600 000 € Rénovation de l'église et de ses œuvres
1 224 000 € Programmes annuels de voirie
2 000 000 € Travaux et aménagements divers pour les écoles et les crèches
2 600 000 € Création d'un centre de loisirs et d'un secteur jeune
6 000 000 € Requalification de la ceinture du cœur de ville

Un financement réfléchi

La commune a souscrit deux emprunts d'un montant global de 2,5 millions d'euros afin de financer ces investissements à un niveau maîtrisé de dépense car la commune retrouvera, dès 2027, le niveau d'endettement très satisfaisant constaté au début de l'exercice 2023. Ces financements ont, de plus, été en partie bonifiés par la Banque Européenne d'Investissement afin d'obtenir des taux plus compétitifs.

Transition écologique : un budget qui tend au vert

Le budget 2024 sera analysé l'an prochain sous le prisme de la transition écologique.
En effet, le compte financier unique de la commune devra comporter un état annexé intitulé « Impact du budget pour la transition écologique » afin de présenter les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France.

Un contrat avec le Département (CDTE)
En parallèle, la commune s'est engagée dans un cycle de discussions avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône afin de signer un « **Contrat Départemental pour la Transition Ecologique** » (CDTE). Ce partenariat vise à soutenir les investissements permettant de lutter plus efficacement contre le changement climatique et faisant preuve d'exemplarité en matière de sobriété énergétique. Figurent parmi les investissements soutenus dans ce CDTE les **aménagements favorisant les mobilités douces** dans le cadre de la requalification de la ceinture du cœur de ville et la rénovation énergétique de l' Espace Marcel Pagnol avec les travaux de réaménagement en Centre de Loisirs.

Rénovation énergétique
Enfin, **la commune poursuit également ses travaux de rénovation énergétique** dans les écoles et les crèches, travaille sur la lutte contre les îlots de chaleur dans les cours de récréation et renouvelle progressivement son parc automobile par l'acquisition de nouveaux véhicules électriques.

CCAS - Budget

Etablissement Public administratif ayant un budget propre, le Centre Communal d'Action Sociale, tout comme la Mairie, vote son Budget Primitif en début d'année.
Le budget total 2024 s'élève à **293 339,33€** (section d'investissement de 2517,33€) dont 197 000 € de subvention communale.
Cette dernière est répartie en différents postes budgétaires, dont les thématiques sont liées aux missions et activités quotidiennes du CCAS.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

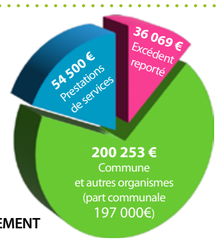

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
charges à caractère général	99172 €
charges de personnel et frais assimilés	171500 €
charges exceptionnelles	200 €
Autres charges de gestion courante	19950 €

AIDES FINANCIÈRES	
Bons alimentaires	1000 €
Aide AGPE	2853 €
Aides financières	6000 €

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS PARTENAIRES ET COTISATIONS	
Collectif Fraternité Salonaise	3750 €
Croix Rouge Française	500 €
Secours Populaire Français	500 €
ADAMAL	1500 €
ES13	5000 €
La Vaillante	500 €
Convention psychologue	1300 €
Fonds de Solidarité Logement	3300 €
ALLIAGE	1847 €
UNCCAS	321 €
UDCCAS	100 €

Vie Locale

Les 50 ans du C.C.F.F.

Les Amicalistes du Comité Communal Feux de Forêt vous invitent à fêter avec eux leur anniversaire, le samedi 1er juin, à l'Espace Marcel Pagnol, de 11h à 18h.

Tous bénévoles, s'ils sont depuis 2019 dans le dispositif Réserve Communale de Sécurité Civile, ils comptabilisent 50 années de bons et loyaux services sur la commune.
Pour honorer ce demi-siècle d'existence, les membres vous proposent une belle journée de découverte : exposition de véhicules, matériels, photos ; échanges et présentation des missions et engagements ; sensibilisation aux risques … mais aussi jeux pour enfants, concours de dessins, et apéritif offert à 12h.

1 nouveau don = 1 arbre

A chaque nouveau donneur, un arbre planté

Si donner son sang c'est partager la vie, planter un arbre c'est la symboliser.

C'est le concept nouvellement adopté par l'Amicale du Don de Sang, pour concrétiser les nouveaux donneurs, soutenu par Jean-Louis Donadio, adjoint à l'environnement.
Un premier amandier a déjà été planté à proximité du rond-point du pressoir, par les bénévoles de l'association en présence de l'élu et de M. le député.
La prochaine collecte aura lieu jeudi 27 juin, de 15h à 19h30, à l'Espace Marcel Pagnol. Vous êtes attendus nombreux.

Santé / Vaccination

Comme chaque année, les professionnels de la MSP Lançon Santé se sont mobilisés à l'occasion de la semaine européenne de la vaccination.

Vaccination au sein de Villa Marie et du Foyer Bois Joli, information auprès des chefs d'entreprises et professionnels libéraux de la commune qui ne bénéficient pas de médecine du travail.
Encadrée et coordonnée par l'OMS/Europe, cette semaine d'action (22-28 avril) vise à accroître la couverture vaccinale en sensibilisant à l'importance de la vaccination chez les parents, les soignants, les professionnels de santé, les responsables politiques, les décideurs et les médias.
Selon l'OMS, la vaccination « c'est un élément clé des soins de santé primaires et un droit humain incontestable. C'est aussi l'un des meilleurs investissements en faveur de la santé. Les vaccins sont également essentiels pour prévenir et combattre les flambées de maladies infectieuses. Ils sont le fondement de la sécurité sanitaire mondiale et constitueront un outil essentiel dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens ».
De plus en plus de professionnels de santé sont formés à la vaccination. Outre les médecins, sages-femmes, pharmaciens et infirmiers peuvent désormais prescrire et pratiquer la vaccination. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux, ils répondront à vos questions concernant les vaccins recommandés et le calendrier vaccinal selon votre âge, vos facteurs de risque, vos activités, votre entourage.

Danse Modern Jazz

Pluie de médailles

C'était une première !

Marion, professeur de danse de l'association AECL, avait engagé 3 groupes pour le concours « Dance Area Compétition » du 16 mars à La Penne-sur-Huveaune.
Elles sont revenues fières de leurs médailles et portant haut les couleurs de Lançon :
- une médaille d'honneur pour les jeunes : Maeva Rousseaux, Chiara Dujardin, Maria Lopez Marco ;
- une médaille de bronze pour les juniors : Maeli Benharrats, Manon Ginesy, Ines Chaigne ;
- une médaille d'honneur pour les adultes : Anaïs Osmont, Léa Botteau, Joanne André, Laury Boucher.
Les 11 et 12 mai, l'association organise un stage de danse avec Marion, accompagnée en live par Alex, percussionniste et trompettiste.
Elle prépare également son gala de fin d'année, prévu le 22 juin.

Contact : Marion / 06 80 98 81 95

Libre Expression

Réussir un mandat d'Elu(e)

7 repères, Serviabilité : être au service de ses concitoyens et non se servir à des fins privées directes ou indirectes. Exemplarité : honnête dans sa vie (personnelle, publique). Responsabilité : assumer ses engagements pris lors de la campagne électorale, jouer le prête-nom est déloyal. Loyauté : présence souhaitée lors des conseils municipaux, réunions de travail, manifestations patriotiques, festives. Respectabilité : écouter les sollicitations, les suggestions venant des administrés, du personnel municipal. Courtoisie : répondre aux attentes avec diligence, bannir arrogance et formule passe-partout. Bienveillance : assurance d'une relation constructive. 7 repères : des valeurs pour l'élu(e) de bonne volonté…!
-Tout Homme doit s'imprégner de la nostalgie du bien- SW.

Le collectif Allez Lançon

Les Chiens Guides Days

Équipes « maître-chien guide » présentées lors de la journée Portes Ouvertes 2023

Engagez-vous avec les chiens guides !

L'association Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse, située quartier La Coulade, recherche des bénévoles pour s'investir à ses côtés.
Selon vos envies et votre disponibilité, elle propose 2 types de bénévolat :
- Bénévolat auprès des élèves chiens guides en devenant famille d'accueil. Pour cela, il faut avoir du temps à consacrer au chien, résider dans un rayon proche de Lançon-Provence et être véhiculé et disponible pour venir jusqu'à 3 fois par mois (évaluations, séances d'obéissance collectives).
- Bénévolat terrain lors de nos évènements, stands d'information, sorties canines, etc.
Pour venir à notre rencontre, l'association organise une journée Portes Ouvertes dans le cadre des Chiens Guides Days le dimanche 29 septembre 2024.
En attendant, si vous souhaitez plus d'information, rendez-vous sur notre site internet : www.chiensguides.org ou appelez-nous au 04 92 07 18 18.
Adresse : au bout du chemin de Costelongue - 13680 Lançon-Provence

APE Village

Oyé ! Oyé ! A l'occasion des 75 ans de l'association, l'APE Village vous convie à un week-end médiéval les 1er et 2 juin.

Durant deux jours, testez nos jeux en bois et essayez de véritables armures de chevalier dans le campement médiéval qui comporte de nombreuses autres activités ! Venez résoudre des énigmes et percez le secret de notre Escape Game ! Avec 2 niveaux de difficultés pour être accessible à tous ! Qui saura relever le défi ?
Dès 14h, le samedi, participez à l'assaut du château autour d'un concours de catapultes. Attention la précision est essentielle ! Ou encore venez tester votre adresse en participant au lancer de haches sur des cibles en bois. Qui sera le champion de cette compétition médiévale ?
Pour commencer la soirée, venez participer aux jeux apéros : quizz et blind-test pour petits et grands ! Venez déguster quelques victuailles : sandwichs, grillades et buvette !
Puis assistez au spectacle pyrotechnique qui illuminera le ciel à la tombée de la nuit, avant d'enflammer le dance-floor lors de la grande Boum animée par DJ JS Events !
Les festivités continuent le dimanche ! Avec son concours de Mölky et son grand banquet tout en vous laissant transporter par la magie du Moyen-Âge à travers son spectacle théâtral ! Que résonnent les cors et que commence la fête !
Infos et Résa : https://gratuit-4782565.webadorsite.com/ - apevillage@gmail.com

Musique à la Ferme

Musiciens sans frontière

Nouvel élan ! L'association accueille désormais des conférences, des ateliers hebdomadaires, des masterclass et plein d'autres évènements au cœur de ses locaux situés à l'écurie Maestoso !

Elle intervient aussi auprès des plus petits. Depuis février, l'association a mis en place des projets d'éducation artistique dans les 2 crèches ainsi qu'à l'école des Pinèdes avec les CM1/CM2. Des projets permettant aux enfants de développer leurs capacités artistiques dès le plus jeune âge et de s'impliquer dans la vie de leur village notamment lors d'une restitution pour la fête de la musique.
En février, pendant 4 jours, 6 étudiants venus de toute la France sont venus se perfectionner auprès du pianiste international Vittorio Forte. Ce fut une réussite autant pour le pianiste pédagogue que pour les étudiants et le public !
En mai et juin se tiendront une masterclass de chant lyrique proposée par une chanteuse d'Opéra et un stage de Tango Argentin pour Orchestre et Ensemble avec Victor Villena, un bandonéoniste argentin.
Du 29 mai au 2 juin, l'association et l'écurie Maestoso ouvrent leurs portes ! Vide-greniers, concerts, conférences, spectacles équestres, ateliers avec les ânes-miniatures pour les enfants, food truck… et bien plus encore, seront au programme !
Renseignements et inscriptions : 07 82 71 59 69
04 65 94 07 62 ; contact@musiquealaferme.com

Les Amartistes

La Compagnie Amartistes présentera son gala de fin d'année des ateliers théâtre samedi 15 juin à l'Espace Marcel Pagnol :
Enfants/Ados à 17h
Adultes à 21h30

Agenda des manifestations

Agenda

Ateliers d'écriture
Jeudis 2, 16, 23, 30 mai, 9h/11h
Médiathèque du Roulage

Ateliers « Bouger pour tous »
Jeudis 2, 16, 23, 30 mai, 14h/16h
Service Bel Âge CCAS

Cérémonie de commémoration
Mercredi 8 mai, 10h
Cimetière

Soirée contrée des commerçants
Jeudi 16 mai, 18h
Espace M. Pagnol

Rendez-vous philo
Samedi 18 mai, 10h30
Médiathèque du Roulage

Maison des Arts et Traditions
Samedi 18 mai, 14h/17h
Boulevard Pasteur

Thé dansant
Vendredi 24 mai, 14h
Service Bel Âge CCAS

Réunion publique aux Baïsses
Vendredi 24 mai, 17h30
City stade

Inauguration Parc René Gros
Vendredi 24 mai, 19h
Hameau des Baïsses

Balade contée
Samedi 25 mai, 17h30
Amis du Vieux Lançon

Job Dating
Samedi 25 mai, 9h/12h
Mairie

Théâtre du Caramentran
Jeudi 30 mai, 21h
Espace M. Pagnol

Carte blanche
Vendredi 31 mai, 19h30
Médiathèque du Roulage

Les 50 ans du CCFF
Samedi 1er juin, 11h/18h
Espace M. Pagnol

Journée télégraphie Chappe
Dimanche 2 juin
Amis du Vieux Lançon

Permanences Maire sans RdV
Lundi 3 et mardi 4 juin, 9h / 12h30
Mairie

Flashez-moi pour accéder à l'ensemble des manifestations lançonnaises

État-civil

Naissances

- **Eva LLAMAS PLATEK** — le 24 février

Mariage

- **Véroniqe VILLIARD et Jean-Claude ARCAMONE** — le 20 avril

Pacs

- **Anaïs IMBERTIS-LUCCA et Franck CEROU** — le 28 mars

Pacs (suite)

- **Charlène LECOQ et Michel PEIXOTO** — le 2 avril

Décès

- **Paulette VIDAL** *(78 ans)* — le 7 mars
- **Solange DAVIN épouse GROS** *(78 ans)* — le 11 mars
- **Mireille PEYRON** *(85 ans)* — le 14 mars
- **Joseph TOMATIS** *(97 ans)* — le 15 mars

Dernière minute

Un multi-services à Sibourg

Un commerce « Proxi », enseigne filière proximité de Carrefour, vient d'ouvrir ses portes pour la plus grande satisfaction des riverains.

Cette supérette voit le jour à l'initiative de la municipalité qui s'est activement impliquée tant sur le plan financier que dans la concrétisation de ce projet.
Avec 100m² de surface alimentaire, entièrement rénovée, elle propose des services évolutifs en fonction des besoins des habitants dont dès à présent, prestations Française des jeux, La Poste, Mondial Relay, vente de gaz, livraison à domicile...

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi : 7h30/12h30 et 16h/19h30 le dimanche : 7h30/12h30
page Facebook : @proxivaldesibourg

Du côté de la médiathèque

***Les ateliers d'écriture** ; animés par Fabienne Pellet, lançonnaise, destinés à un public adulte –Textes, photos, musiques, films, lieux singuliers … sont autant de sources d'inspiration et de créativité
Jeudis 2, 16, 23 et 30 mai, de 9h à 11h

***Les rendez-vous philo** ; animés par Leslie Theis (association SEVE)

Samedi 18 mai à 10h30 ; le thème du mois : « Être c'est dépendre ? »

***Carte blanche** : nouvel atelier
La parole est donnée aux acteurs locaux ; se faire connaître, parler de son métier, de son art, de sa passion, partager son savoir-faire et échanger lors d'un débat constructif, tout en proposant exemples, démonstrations, dégustations …. Tel est l'objectif de cette nouvelle animation.
Vendredi 31 mai à 19h30 : avec Carole Plin, épicerie vrac zéro déchet, l'éco responsabilité comme philosophie de la vie pour préserver la planète – en lien avec la journée Fête de la Nature de mai 2024

Carte blanche : le zéro déchet

Inauguration du sentier des vignerons

Les randonneurs étaient nombreux ce 13 avril, venus participer à l'inauguration du sentier des Vignerons, ravis de cette occasion particulière de pratiquer leur loisir autrement.

Un grand merci à tous les partenaires

Après un copieux petit déjeuner au Cellier des Coteaux, animé par la troupe Les Troubadours d'Istres, la centaine de participants s'est laissée guider par les Amis du Vieux Lançon, éloquents de commentaires historiques.
La ferme grenier de Coudouneù, destination finale choisie pour son origine viticole de l'époque celto-ligure, a été le cadre idéal d'un pique-nique tiré du sac.
Un bel évènement ensoleillé et festif.

Guide disponible : accueil mairie, médiathèque, service attractivité et en téléchargement en flashant le QR code ci-contre.

Patrimoine

Les noms de rues...

Baptiser les rues est une pratique qui remonte au Moyen-Âge, quand les villes commencent à s'agrandir.

L'appellation se faisait alors naturellement : la rue qui menait au moulin devenant «la rue du Moulin». Les choses changent vers l'an 1600, lorsque le Duc de Sully, Conseiller d'Henri IV, a l'idée de leur donner des noms de batailles ou de personnalités.
Evoquons aujourd'hui **la rue du Conseiller de Trets**, qui monte de la Mairie à la place Wolff.

Bas de la rue du Conseiller de Trets

Elle tient son nom d'Antoine de Trets, Conseiller parlementaire au Parlement de Provence [1] en 1693, descendant lointain d'une famille de bourgeois originaire de Grasse qui s'installe à Aix-en-Provence en 1529.
Quelle relation entre Antoine de Trets et Lançon ?
Né à Aix-en-Provence en 1655, il y décède à l'âge de 47 ans en 1702. Parlementaire, il est aussi écuyer et conseiller du Roi Louis XIV en la Cour du Parlement de Provence, nommé le 23 juin 1693.
Les archives départementales d'Aix le citent comme le fondateur de l'Hôpital de la Charité d'Aix, à qui il lèguera toute sa fortune.
Décédé sans postérité, Antoine de Trets charge cet hôpital, dans son testament, de nourrir et entretenir annuellement 24 orphelins de la Tour d'Aigues, Pélissanne et Lançon, leur apprendre un métier (tisserand, cardeur, cordonnier ou boulanger) et les « mettre dehors » à seize ou dix-sept ans, munis de ce qui pouvait rester de leur héritage. Les filles devaient être formées à la couture, à la cuisine, et dotées de cinquante livres quand elles se mariaient.
Si les trois villes désignées ne pouvaient fournir chacune huit orphelins, les curés, le juge et les consuls étaient tenus de choisir parmi les enfants les plus pauvres et les plus abandonnés.
Ses armes [2] : d'azur à la feuille de trèfle d'or accompagnée de trois étoiles d'or. Le trèfle est probablement celui des armes de la ville et baronnie de Trets.
Une autre branche des « de Trets » a été fortement représentée à Lançon ; celle de Bertrand de Trets, marchand à Aix. On retrace une trentaine de descendants ou affiliés, nés, mariés, décédés ou inhumés dans notre commune aux 17ème et 18ème siècles.

source «Les Amis du Vieux Lançon»

[1] *Le Parlement de Provence, composé de magistrats royaux, joue d'abord le rôle d'un tribunal d'appel par rapport aux juridictions inférieures, mais peut aussi se prononcer dans les affaires à caractère politique ou religieux. Les parlementaires sont des officiers, souvent issus de la haute société, nobles et bourgeois, auxquels le roi délègue une partie de l'autorité publique. La plupart d'entre eux tiraient leur richesse des terres et des seigneuries et le pouvoir judiciaire contribuait à leur prestige et à leur capacité d'influence.*

[2]

Armes d'Antoine de Trets

Le Trait d'Union n°24 - mai 2024
Bulletin Municipal d'Informations brèves
Éditeur : Mairie de Lançon-Provence
Place du Champ de Mars - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 42 98 10
Directeur de publication :
Julie ARIAS - Maire de Lançon-Provence
Adjoint délégué - Olivier DENIS

Rédaction, conception, photos :
Service communication

Impression : Imprimerie Masson
ZA les Plantades - 13113 - Lamanon
label Imprim'Vert - papier certifié PEFC
Tirage : 4.800 exemplaires
Dépôt légal à la parution